



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

oeuvres d'art

Question écrite n° 48404

Texte de la question

M. Léonce Deprez se référant aux propositions de la mission Mattéoli relative à la spoliation des juifs de France, remises au Premier ministre le 17 avril 2000, demande à Mme la ministre de la culture et de la communication de lui préciser la suite qu'elle envisage de réserver à la proposition tendant à ce que quelques oeuvres d'art « significatives », dont les propriétaires n'ont pu être identifiés, soient exposées au musée d'Israël à Jérusalem, avec une notice explicative, manifestant ainsi l'action de réparation de la France.

Texte de la réponse

Le rapport de la mission Mattéoli, rendu le 17 avril 2000, comporte dans ses conclusions un certain nombre de recommandations précises au gouvernement. Plusieurs recommandations concernent les deux mille oeuvres et objets d'art confiés à la garde des Musées nationaux en 1949 et inventoriés sous la cote MNR (Musées nationaux récupération). La mission Mattéoli recommande que quelques oeuvres MNR significatives soient exposées au musée d'Israël, à Jérusalem, pour porter témoignage de la spoliation des Juifs installés en France entre 1939 et 1945. Des contacts ont déjà eu lieu entre la Direction des musées de France et le musée de Jérusalem, et une mission conduite par la directrice des Musées de France va se rendre prochainement en Israël pour finaliser la sélection des oeuvres à exposer à Jérusalem et préparer la mise en oeuvre de ces dépôts.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48404

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juillet 2000, page 3873

Réponse publiée le : 28 août 2000, page 5054